

Le RIF et ses adhérents vous souhaitent la bienvenue !

Pour faire connaissance avec le RIF

Vous avez la possibilité de participer à une ou deux randonnées d'essai. Inscriptions sur le site du RIF : www.rifrando.asso.fr, ou à l'accueil, 92 rue du Moulin Vert 75014 Paris (Métro Pernety ou Plaisance—bus 58 ou 62) et aussi par courrier à cette même adresse.

Pour adhérer au RIF

Les conditions d'adhésion

Vous devez :

- Être âgé de 16 ans au moins.
- Entre 16 et 18 ans, joindre une autorisation parentale.
- Avoir rempli et signé le bulletin d'adhésion et réglé votre cotisation.
- Avoir fourni un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre.

Les nouveaux adhérents et les personnes n'ayant pas renouvelé leur adhésion après un délai de 6 mois devront acquitter un droit d'entrée. Le droit d'entrée est offert aux personnes âgées de moins de 30 ans.

A réception de votre dossier d'adhésion complet, il vous sera remis :

le programme des randonnées de la période en cours ;
la charte du randonneur, dans laquelle vous pourrez prendre connaissance de toutes informations utiles sur le fonctionnement de l'association, des statuts et du règlement intérieur.

La Fédération Française de Randonnée

Le RIF, en tant qu'association, est membre de la FFR, qui agit pour la défense et le développement de la randonnée. C'est bien sûr à elle, par l'intermédiaire des comités départementaux, que nous devons l'entretien des sentiers existants (180 000 Km de PR, GRP et GR) et la création de nouveaux itinéraires. La FFR représente nos intérêts de randonneurs auprès des collectivités locales et auprès des autres usagers des sentiers. Elle assure également la formation des animateurs bénévoles (elle délivre en particulier le Brevet Fédéral).

Pour participer à son action, nous vous conseillons vivement d'acquiescer la licence fédérale en le mentionnant sur votre bulletin d'adhésion.

Sachez encore que la possession de la licence, vous offre la possibilité d'obtenir des tarifs réduits auprès d'un nombre important de prestataires divers.

Les tarifs au 1^{er} Aout 2009

	Plein tarif	- de 30 ans
Droit d'entrée	12,00 €	Offert
Adhérent individuel	55,00 €	45,00 €
Couple (envoi du programme à une seule adresse)	80,00 €	68,00 €
Licence FFRP (facultative)	18,06 € frais d'envoi inclus	
Baliseurs et animateurs	Les baliseurs en activité au moment de l'adhésion bénéficient du même tarif que les animateurs, soit 35 €. Veuillez vous renseigner auprès du coordinateur	



BULLETIN D'ADHESION

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Profession	Droit d'entrée	Cotisation	Licence FFRP
1							1
2							2
Adresse					Total à payer		
					Versement par		
					Chèque <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Chèque vacances <input type="checkbox"/>		
Téléphone domicile		Téléphone travail		Le montant de la cotisation comprend votre adhésion à notre assureur, la MAIF. Attention, en cas de non renouvellement de votre adhésion, vous n'êtes plus assuré.			
Portable		Adresse courriel		Je m'engage à avoir une conduite correcte et courtoise vis-à-vis des autres membres et des personnes rencontrées au cours des randonnées, à respecter le milieu naturel ainsi que les cultures, à me conformer aux directives données par les animateurs et à respecter les règles et obligations précisées dans la charte du randonneur.			

Comment avez-vous connu le RIF

Par relation Par Internet Par la presse Lors d'un salon Par affiche

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.